ROUBAIX

Ligue française pour la défense des droits de l'homme et du citoyen. — L'assemblée générale extraordinaire aura lieu le Lundi 11 Mai, à 8 heures 1/2 du soir, dans la grande salle de l'estaminet Narcisse Leplat, rue de Sébastopol, 38.

Ordre du jour : 1° Compte-rendu des travaux du 1er trimestre — 2° Election de douze membres du Comité Central — 3° Nomination de délégués à l'assemblée générale des Ligues des Droits de l'Homme, à Paris — 4° Projet de banquet à Roubaix, à l'issue de la Conférence de M. de Pressensé.

La visite du roi d'Angleterre et le commerce roubaisien. — On sait quelle vénération le peuple anglais a pour son roi. La réception que le Souverain quittant Français et la ville de Paris viennent de faire à S. M. Edouard VII aura certainement sa répercussion favorable sur les transactions commerciales franco-anglaises et personne ici ignore que l'Angleterre est le plus fort client de notre industrie lainière et de tous ses dérivés.

Félicitons le Président Loubet et tout le gouvernement d'avoir su, par le tact et une diplomatie aussi habile que loyale, dissiper les quelques petits malentendus qui ont pu exister entre le Royaume-Uni et la France, et ainsi capitalistes, industriels et négociants n'apprécient pas le service rendu à notre région, en cette circonstance, par le gouvernement de la République et lui continuent en général, leur mépris et leur hostilité, *nos travailleurs eux*, s'en souviendront et lui en témoigneront leur reconnaissance par leurs bulletins de vote.

Un fait à retenir : c'est que c'est au moment même, où en France, la réaction et le cléricalisme s'insurgent le plus contre le gouvernement et le conspuent, que les puissances étrangères s'en rapprochent le plus et lui donnent de nouveaux gages de sympathie et de confiance.

Un négociant républicain.

Les fêtes du 31 mai et du 1er juin. — Le comité qui, pour la réussite de la cavalcade avait besoin de tous les concours et de toutes les bonnes volontés, a fait appel à toutes les *sociétés sans aucune exception* si distinction et s'est mis en rapport avec leur président.

Cette collaboration toute cordiale donnera certainement *les meilleurs résultats*.

Mais il est nécessaire à l'heure actuelle, dans l'intérêt même de la bonne exécution du programme très brillant et très chargé dû *aux* la *liste des chars et des groupes appelés à prendre* place dans le cortège, qui est définitivement arrêté.

Convaincu d'avoir tout fait pour qu'aucun *groupement* ne soit oublié et que les travaux exécutables sur place soient confiés à ses concitoyens, le Comité espère ne pas mécontenter personne (quelque présomptueuse que soit cette *prétention*) ; *mais pour le cas peu probable* où il n'y aurait pas réussi, il s'en excuse et dès ce n'avoir été guidé dans ses démarches et résolutions que pour son unique désir de faire une fête roubaisienne au plus grand profit de Roubaix et à la plus grande satisfaction de tous les Roubaisiens.

En réponse à une lettre ouverte parue dans un journal de la localité, le Comité déclare qu'il ne veut passimposer à ses concitoyens de nouvelles dépenses en les poussant à décorer leur maison et en établissant un concours à cet effet.

Mais il espère compter sur la générosité légendaire des Roubaisiens dans d'autres circonstances, il estime qu'il ne doit pas demander de nouveaux sacrifices pour ces fêtes, à ceux qui ont déjà si largement donné.

AUJOURD'HUI-RÉCLAME au Palais des Nouveautés, Roubaix. — TAPIS toile cirée, qualité garantie, dimensions 140/140.

Série 1, valeur 2.95, vendus **1.95**.
Série 2, valeur 3.95, vendus **2.45**.
Série 3, valeur 4.90, vendus **3.45**.
Série 4, valeur 7.50, vendus **5.95**.

Fondation Alfred Motte-Grimonprez. — Ainsi que nous l'avons annoncé, la distribution des primes aux mengues ouvrières les mieux tenus, aura lieu le dimanche 10 mai prochain, à 4 heures précises, *dans la salle des fêtes de l'Ancien Collège.*

Revue de gendarmerie. — Mardi matin, M. le lieutenant-colonel Pouillard a passé en revue, au parc Barbieux, les gendarmes à pied et à cheval de la capitainerie de Roubaix, comprenant les brigades de Roubaix, Tourcoing, Wattrelos, Lannoy, Halluin et Quesnoy.

Après avoir assisté à plusieurs exercices, M. le lieutenant-colonel Pouillard a complimenté les hommes et a adressé ses plus vives félicitations au capitaine Lebas pour la bonne tenue de ses brigades.

Mise à sac d'une baraque foraine. — Dans la nuit de lundi à mardi, des malfaiteurs inconnus ont mis à sac la baraque de M. Verpoort Joseph, forain, établi boulevard Gambetta.

Après avoir fait sauter les fermetures des volets, les malfaiteurs ont fait main-basse sur les nombreux bijoux contenus dans des vitrines.

Le montant de ce vol au vrai sujet lucratif la police informe, est évaluée à plusieurs centaines de francs.

A la suite de ce vol, le nommé Vannald-ghem Léon, âgé de 55 ans, chiffonnier, demeurant rue Magenta 7, a été mis en état d'arrestation au moment où il mettait en vente une vingtaine de bagues en argent provenant de la baraque de M. Verpoort.

Vannaldghem dit les avoir trouvées sur le boulevard Gambetta.

Deux baraques voisines de celle de M. Verpoort, celles de Mme Nuttens, marchande de pain d'épices et de M. Mabardie, marchand d'articles de Paris, ont également été visitées par les cambrioleurs.

Chez Mme Nuttens, on a enlevé pour une dizaine de francs de pain d'épices.

Filouterie de cabaret. — Le nommé Vanhaesbrouck Juliette, âgée de 30 ans, couturière, demeurant rue du Chemin de Fer Postes, 44, à Lille, est entrée chez Mazurelle Elodie, 40, *rue de Beaurepaire et s'est fait servir plusieurs* consommations ; au moment de payer, elle déclara ne pas avoir d'argent.

Juliette Vanhaesbrouck a été mise en état d'arrestation.

Mandat d'amener. — En vertu d'un mandat d'amener de M. le Juge d'instruction Hermant du tribunal de Lille, en date du 30 novembre 1902, le sous-brigadier Cuvelier a arrêté hier matin, vers 11 h. 1/2, rue des Longues-Haies, le nommé Gillet Stéphanie, âgée de 37 ans, ménagère, demeurant rue de Beaurewaert, 12.

Cette femme qui est inculpée de complicité de vol et d'infraction à un arrêté ministériel d'expulsion, sera transférée à Lille ce matin.

Accidents du travail. — Chez MM. Motte et Meliaissous, M. Arthur Vandenberghe, 34 ans, teinturier, demeurant à Wattrelos, a eu un doigt de la main droite écrasé par une porte.

— Au Peignage de l'Epeule, M. Henri Verbrugge, 30 ans, tobineur, demeurant à Wattrelos, a eu la main droite prise dans le pignon du bobinoir.

Pour trouver un beau choix de **Costumes** et **Objets de Communion** pour fillettes et garçons voir aux GALERIES LILLOISES, 45, R. Nationale, Lille.

Par la fenêtre. — Lundi soir, vers 10 heures 1/2, une jeune fille de 15 ans, Mathilde Bouscart, demeurant rue Vauanson, se trouvait avec sa famille chez son cousin, M. Jules Boulard, demeurant rue de l'Ermitage, cour Billet, 5.

Le lendemain, avait eu lieu l'enterrement d'un parent et toute la famille se trouvait dans les « vigues du Seigneur. »

M. Bouscart ayant fait une observation à sa fille, celle-ci répondit grossièrement et de plus d'une gifle, se sauva au premier étage.

Son père lui intima l'ordre de descendre et *lui semblant de vouloir monter.*

Prise de peur, la jeune fille sautait par la fenêtre et sauta dans la cour, se faisant dans sa chute des contusions heureusement sans gravité.

Après avoir été soignée toute la nuit chez son cousin, elle est retournée hier matin chez ses parents.

La Hernie Guérie

ET LES DOCTEURS MARIE FRÈRES

Toutes les Hernies, mêmes les plus anciennes et les plus grosses sont guéries sans opérations, grâce à la nouvelle découverte des docteurs Marie frères, les plus grands spécialistes de Paris. Nous ne connaissons plus les merveilleuses guérisons obtenues par leur nouveau Bandage, si léger et si souple, qui, savamment approprié à chaque cas, apporte tout le bien être considérable. Il maintient merveilleusement *les hernies, et en fermant parfaitement les* ouvertures qui laissaient sortir ces hernies, il amène la guérison sans gêne ni fatigue. D'innombrables lettres de reconnaissance sont venues récompenser les docteurs Marie frères de leur humanitaire dévouement. En voici une prise au hasard entre mille :

Castres, le 12 janvier 1903.

Merci pour m'avoir guéri en 6 mois, à l'âge de 72 ans, d'une grosse hernie du côté droit dont je souffrais cruellement depuis 15 années. Je dois un merveilleux guérison à votre si doux et si bienfaisant bandage des Docteurs Marie frères. Grâce à vous, sans gêne, ni fatigue, tout en continuant mon dur travail, ma hernie a complètement disparu en 6 mois, et j'ai retrouvé toute ma force. Publiez ma lettre dans les journaux, car je veux que vous fassiez beaucoup de bien comme moi. — Augustin Aussenac, à Sivrastié (Tarn).

Cette guérison prouve clairement l'étonnante efficacité de cette nouvelle découverte des plus grands spécialistes de Paris, la seule qui guérisse les hernies radicalement et sans opération. Aussi ne doit-on pas acheter de Bandages avant de voir par soi-même et de se rendre compte des bienfaits incomparables du Bandage des docteurs Marie frères, 108, rue de Rivoli, Paris.

Docteur DESANDRE

Les personnes atteintes de **Hernie** et qui veulent guérir doivent donc venir se faire faire l'application de ce merveilleux **BANDAGE** des Docteurs Marie frères, à :

Lille, les samedi 9 et dimanche 10 mai, Hôtel de France, 77, rue Esquermoise.
Roubaix, le lundi 11 mai, Hôtel Fontenoy, 22-24, rue de la Gare (entrée particulière, 5, rue Nain) — **Tourcoing,** le mardi 12 mai, Hôtel du Cygne.

Appareils pour Maladies de Matrice

La foire s'en va. — Après être restée à peine trois semaines sur le boulevard Gambetta, les forains songent déjà à s'en aller ne pouvant pas vivre à Roubaix.

La raison, nous l'avons déjà indiquée : c'est la mauvaise disposition des loges ; le public se perd au milieu de ces baraques placées sans ordre, dans tous les sens, se tournant le dos et plongées dans l'obscurité, dès que le soleil disparaît.

L'année dernière a été mauvaise, nous disait hier le directeur d'une importante loge, cette année, c'est un véritable désastre, je suis si bien placé que personne ne passe devant ma baraque, vous pouvez féliciter l'administration municipale de sa belle invention, si on cherchait le moyen d'empêcher les forains de vivre, on l'a trouvé.

Aussi, c'est la dernière année que je viens à Roubaix, d'autres vont faire comme moi, et vous pouvez déjà prédire que la foire de 1904 sera un véritable four, il y sera grève du forains.

Voilà qui fait bien augurer pour l'avenir ; si on gêne repiere pas la foire comme elle l'était autrefois, il ne viendra plus de baraques, les forains ne voulant pas « crever » de faim à Roubaix pour le plaisir de l'administration municipale.

SAVON DU CONGO BLANCHEUR DU TEINT.

WATTRELOS

FAUX BRUIT D'INFANTICIDE

Descente du parquet. — Autopsie du cadavre. — Toute idée d'infanticide doit être écartée

Il y a quelques jours, exactement le 25 avril dernier, une fille mère C... C..., dont les parents habitent la commune de Wattrelos fut admise à l'Hôpital avec son enfant âgé de sept mois.

Le dimanche 3 mai, l'enfant du sexe masculin décédait et aussitôt des bruits alarmants se firent jour dans la commune.

Ce décès n'était pas naturel, disaient les uns ; la mère maltraitait son enfant, affirmaient les autres, tandis que les mieux informés déclaraient que cette mort d'enfant, dans un hôpital, devait être suspecte.

Pour calmer l'opinion publique, M. Bossard, commissaire de police, ouvrit une enquête et, devant les accusations qui un portait contre la mère crut devoir informer le parquet de Lille.

Descente du parquet

Mardi, à 10 heures du matin, M. Coupillaud, juge d'instruction, attaché au parquet de Lille, accompagné de son greffier, M. Montaigne, descendait à Wattrelos afin de continuer son enquête ouverte par M. Gossard, commissaire de police.

L'honorable magistrat s'est rendu à l'hôpital pour y interroger la jeune mère et les témoins.

Mlle C. C... n'est absolument défendue de l'exercé des violences sur son enfant, tandis que certains témoins ont affirmé que ce n'était pas une mère modèle.

D'après les témoignages, le cadavre de l'enfant ne portait aucune marque indiscutable de mauvais traitements, M. Coupillaud a décidé de faire faire l'autopsie du corps avant de prendre une décision.

Il va donc quitté Wattrelos, vers une heure en ordonnant de garder à vue la mère incriminée.

L'autopsie

A cinq heures et demie de l'après-midi, M. Duthilleul, médecin-légiste, délégué par le Parquet arrivait à son tour à Wattrelos aux fins d'autopsie du petit cadavre.

L'opération pratiquée a rendu aussitôt à la morgue de l'hôpital et de six heures moins le quart à sept heures trois quarts étudie le petit corps avec toute cette haute compétence qu'on se sait partout à lui reconnaître.

Nous croyons savoir que du rapport de M. Duthilleul, il ressort d'une façon absolue que toute idée d'infanticide doit être écartée.

L'enfant qui n'a certainement pas eu tous les soins minutieux qu'exigent les bébés de son âge est mort de mort naturelle, une mauvaise conformation du rein, croyons-nous.

Toute cette affaire qui a fait beaucoup de bruit se résoudra donc en un décès absolument normal autant duquel la justice n'aura rien à intervenir.

M. Duthilleul a regagné Lille vers huit heures et demie.

Bureau de bienfaisance. — Nous recevons la communication suivante :

Le nombre des indigents à Wattrelos demeurant de plus en plus considérable à cause de l'augmentation de la population, et les sommes inscrites pour le budget des pauvres restant depuis des années les mêmes, deux administrateurs du bureau de bienfaisance avaient proposé au pollution du Conseil municipal une augmentation *immédiate* de subvention pour parer aux demandes actuelles les plus urgentes.

Par 4 voix, celles de MM Ch. Agache, Delcroix, Dubois et Vanoutryve, contre 3, celles de MM. Raimbaud et Blanckaert, la commission a décidé de rester, quant à la distribution des secours aux assistés dans les limites budgétaires, c'est à dire de ne demander aucun secours pour le moment.

Les deux administrateurs Raimbaud et Blanckaert, auraient voulu que la commission se leur vote, et au nom des pauvres de leur quartier, protestent contre la façon dont leurs collègues prétendent dé nire la cause des malheureux.

Il est vrai que, comme faible de consolation, M. Charles Agache a fait ajouter au compte-rendu de la séance que la commission demanderait une augmentation de subvention pour les années suivantes.

En attendant l'année prochaine, les pauvres resteront sans secours.

Peut-être bien qu'ils ne seront pas morts !

CROIX

Le vol de la rue de la Makellerie. — M. Dalaïé, juge d'instruction, s'est rendu, lundi après-midi, à Croix, pour faire le constat des lieux où a été commis le vol de 7000 francs au préjudice de Mme veuve Dardidier, rentière, rue de la Makellerie.

Quatre individus inculpés dans cette affaire sont actuellement sous les verrous.

WASQUEHAL

Blessé d'un coup de pied de cheval. — Samedi, vers une heure de l'après-midi, un conducteur, M. Clotaire Thieffry, âgé de 36 ans, au service de M. Leroy-Derosiaux, briquetier à Lille, rentrait son attelage dans une remise du Sentier-Ghisleni. L'un des chevaux ayant mordu son voisin, celui-ci lança une ruade qui atteignit le conducteur à la jambe gauche. M. Thieffry a été reconduit en voiture à son domicile, à l'estaminet « Au bon coin », hameau du Quesne, à Wasquehal. M. le docteur Hutin a constaté des contusions à la jambe qui nécessiteront vingt jours de repos.

TOURCOING

Réunion de commission. — La commission de la Voirie se réunira aujourd'hui mercredi, à 3 heures après-midi, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Maurice Cordier, adjoint au maire.

La commission a à son ordre du jour les questions suivantes :

Rue de la Croix-Rouge, mise en état de viabilité entre les rues de la Croix-Rouge et du Beau-Laurier. Canalisation de gaz à faire dans diverses rues.

Un enfant brûlé dans l'eau bouillante. — Encore un de ces accidents malheureusement si fréquents.

Il est, vers onze heures et demie du matin, un bébé de 2 ans, Georges Lefebvre, dont les parents habitent rue de la Cité, 148, jouait dans la cuisine lorsqu'il vint trébucher et tomber sur une marmite d'eau bouillante que se soeur Elise, 12 ans, avait imprudemment déposée sur le sol. L'enfant en se relevant brûlé tout le corps et un peu. Il a reçu les soins de M. le docteur Desbonnois qui n'a pu se prononcer sur les suites de ce funeste accident.

Grave accident aux travaux de la Tossée. — Un charretier au service de M. Delannoy, entrepreneur à Roubaix, rue de Menin, a été victime hier soir, vers 5 heures, d'un très grave accident.

Ce charretier, M. Emile Hinnocheus, 39 ans, venait de gourter et allait se remettre au travail pour conduire des tombereaux remplis de terre.

La roue du véhicule était calée avec une brique que le charretier voulut chasser avec le pied.

Mais le pied glissa et le tombereau reculant le malheureux eut la jambe droite prise sous la roue.

Le tibia a été écrasé de façon atroce sur une *longueur de 10 centimètres. L'os broyé sortait* à travers les chairs.

Le blessé a reçu les soins de M. le docteur Dedeurf qui l'a reconduit aussitôt en voiture à son domicile, à Roubaix, rue Fourcroix. Le guérison demandera au moins un an. L'infortuné charretier est marié et père de trois enfants.

Accidents du travail. — Mme Philomène Dorick, 29 ans, rattachiste chez Flipo fils aîné, filateur de coton, rue du Château, a fait une chute sur une broche qui lui a fait une plaie à la région inguinale droite. Docteur Calliez, 15 jours.

— M. Henri Dubecq, 40 ans, magasinier chez Lefebvre-Deneu, marchand de liqueurs, a gâtant sur des cercles humides en manoeuvrant des pièces de vin et a fait une chute de 3 à 4 mètres. Contusions multiples. Docteur Candreilier, 12 jours.

— M. Polydore Leman, 27 ans, débourreur, chez M. Alphonse Pollet, fabricant rue de Bradford, a été blessé à l'index droit par un morceau de bois. Docteur Dupont, 10 jours.

— Emile Soenens, 18 ans, rattacheur chez Charles Six, filateur, rue du Château, a heurté la jambe droite contre le bâti d'un métier revideur. Docteur Desfosses, 8 jours.

Les arrivages aux Halles. — Il est arrivé hier aux halles : marée 170 k. ; volailles 300 k. ; beurre 250 k. ; vieilles 4000 k. ; fromage 80 k. ; oeufs 1000 ; asperges 124 bottes ; radis 4000 bottes ; beurre 17 k.

Vol à la gare. — Un illois, M. Senouzen demeurant rue Ban-de-Wedde, revenait lundi soir de Courtrai, par le train de 9 h. 45.

Après la visite de douane et au moment de remonter en wagon, il s'aperçut qu'un adroit filou lui avait escamoté son portemonnaie qui contenait une somme de 48 fr. 50, ainsi qu'une montre en argent du prix de 25 francs et un argent de pèlerinage de Ste-Anne d'Auray.

Plainte a été déposée entre les mains de M. le commissaire spécial de la gare qui a ouvert une enquête.

Vol de plomb. — Six mètres de tuyaux de plomb qui étaient scellés dans une maison nouvellement construite, rue du Grenier Romaud, appartenant à M. Bourgois, entrepreneur à la Croix-Rouge.

Plainte a été portée à M. le commissaire de police du 1er arrondissement qui a ouvert une enquête.

Agression nocturne. — Au cours d'une dernière nuit, M. Jean Verren, 55 ans, marchand des quatre saisons, demeurant en logement rue Neuve, 8, à la descente des omnibus, fut assailli rue de la Fonderie par plusieurs individus qui le bâtonnèrent et, après l'avoir terrassé et fortement serré à la gorge, tentèrent de le dévaliser.

La victime de l'agression se défendit vaillamment et mordit au mains d'un de ses agresseurs qui lâcha le malheureux tourcoisien. M. Verren *pousse alors des cris qui mirent ses agresseurs en fuite.*

L'un de ces derniers vient d'être arrêté par la police, c'est un nommé Victor Favrel, 22 ans, *frondeur, demeurant à Roubaix.* Il a passé des aveux.

Arrestation sous prévention de vol d'un vélo. — Dans la soirée de lundi, un individu portant l'uniforme des employés de la compagnie des tramways économiques de Valenciennes-St-Amand, se présentait chez M. Pagie, *marchand de vélo* à la Croix-Rouge et demandait à louer une bicyclette pour une heure. Il donna le nom de Henri Descarpentrie, né à Dunkerque, demeurant à St-Amand.

Le vélo devait être utilisé pour aller faire une course rue de Menin, à une adresse que le prétendu Descarpentrie indiqua.

Cependant M. Pagie, ayant appris peu après le départ de son emprunteur, que ce dernier avait demandé la route de Roubaix et d'Alger eut des doutes, et, enfourchant une autre machine, il s'élança sur les traces du prétendu Descarpentrie qui retourna encore sur la gare à qui il barra la route et qu'il fit arrêter.

L'individu fut mené au poste, où interrogé, il fut reconnu qu'il avait donné un faux nom et une fausse adresse.

Il se nomme en réalité Jules O.., né à Roubaix et habite Mouchin.

Il nie énergiquement toutefois avoir voulu s'approprier le vélo qu'il avait loué pour une *heure et que, dit-il, il avait l'intention de reconduire.*

L'arrestation a été maintenue. O., quitté depuis 2 ans 1/2 la Compagnie dont il portait l'uniforme.

Les épaves. — Marcel Moreau, 8 ans, écolier, rue Cuvier, au Blanc-Seau, a trouvé rue des Villas, une montre d'homme en argent, qu'il a déposée au poste.

M. Henri Bogelsare, garde-champêtre, a déposé au poste un trousseau de clefs, trouvé rue des Bonnets.

MOUVAUX

La grève du tissage Blondet

On nous écrit de cette commune :

La grève continue toujours à l'établissement de M. Blondet, à Mouvaux. Depuis lundi matin un second ouvrier travaille, il est conspué par ses camarade l'objet de « conduites » à ses sorties de l'atelier.

Nous apprenons d'autre part que le parti clérical, si puissant en notre ville, exerce une pression éhontée sur certains ouvriers pour essayer, mais en vain, de leur faire réintégrer l'atelier.

Les mères chrétiennes en seront pour leurs frais, les ouvriers sont décidés à tenir jusqu'au bout et à ne reprendre le travail qu'après avoir obtenu complète satisfaction.

⁂

Nous recevons, à propos de cette grève, la seconde communication suivante que nous publions avec notre impartialité habituelle :

Mouvaux, le 5 mai 1903.

La grève de chez M. Blondet dure toujours et les ouvriers ont décidé de rester fermes à leurs demandes de revendications, et ils demandent à tous les camarades ouvriers d'ameublements de ne pas se présenter à l'usine de M. Blondet pour prendre le travail de leurs mains. Ils en prennent pour plus d'une semaines, car la victoire pour eux c'est la *victoire pour tous les ouvriers d'ameublement.*

Les ouvriers grévistes comptent sur la solidarité ouvrière pour arriver à bonne fin.

Les ouvriers grévistes de la Fabrique des Quatre Duyvaux. à Mouvaux.

LILLE

LES CONGRÉGATIONS

Les Rédemptoristes

M. l'abbé Dupuis, à qui M. Dalaïé, juge d'instruction, avait envoyé un mandat de comparution ainsi qu'aux sept pères de la cour des Bourlottes, s'est présenté, seul, hier matin à neuf heures au magistrat instructeur.

L'entrevue a été brève et dura toute le temps nécessaire à l'abbé Dupuis de fournir son état-civil et celui des pères de sa congrégation.

Avant de lui donner congé, le juge d'instruction a demandé s'il était disposé à répondre, son avocat étant absent, aux questions qu'il pourrait lui poser.

L'abbé a refusé. L'instruction est désormais ouverte et suivra son cours.

Un nouveau-né dans une fosse d'aisance

Mme Pottiul, demeurant rue de Lyon, était subitement prise lundi, vers minuit, des douleurs de l'enfantement.

Elle fit mander une sage-femme. Sur le désir formulé par sa cliente, celle-ci eut le tort de la laisser se rendre au water-closet.

A peine était-elle arrivée que Mme Pottini se sentit délivrée. Aux cris qu'elle poussait, tout le monde accourut et on constata que le nouveau-né était tombé dans la fosse d'aisance.

M. Pottini essaya de descendre dans la citerne, mais par crainte d'asphyxie, il dut y renoncer.

C'est hier matin que le service des vidanges a pu retirer le petit cadavre, un enfant du sexe masculin.

L'enquête ouverte par M. Gomblinger, commissaire du 7e arrondissement, a conclu à un accident.

LE NORD

CYSOING. — *Le foudre.* — Au cours de l'orage qui a éclaté sur la région, lundi soir, vers *cinq heures et demie, la foudre est tombée sur la* tête d'un cheval qui traînait la bierre de poste de Cysoing au domicile du facteur. D'énormes étincelles se sont produites dans les deux maisons, mais, heureusement, il n'y a pas eu d'accident de personne.

Grave accident à Mouchin

Dimanche soir, M. Devaux-Hautecœur, agriculteur, âgé de 75 ans, se promenait dans la commune, quand un bicyclistes arrivant en sens inverse prit son passage et le projeta violemment sur la chaussée.

On releva le blessé dans un état pitoyable. La force était complètement meurtrie et tuméfiée et il saignait une côté fracturée.

M. le docteur Lecouffe qui a prodigué ses soins au vieillard craint en outre des lésions internes.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

CAPPELLE. — *Actes administratifs.* — En vertu d'un arrêté récent du Ministre des finances, M. Alfred Dupont, auditeur de première classe à la Cour des comptes, maître de l'Appelle, a été nommé membre adjoint de la Commission centrale instituée *pour statuer sur les listes des candidatures aux débits* de tabac.

Un échafaudage qui s'écroule

A LOOS

Dans la matinée de lundi, un échafaudage élevé devant l'établissement que fait construire M. Herbert, *près de l'Heurtebise*, s'est soudain écroulé.

Trois ouvriers furent précipités sur le sol. Deux se firent des blessures graves, mais qui ne mettent pas leurs jours en danger. Après avoir été pansés, ils ont été reconduits à leur domicile dans la voiture d'ambulance.

Le troisième n'a que des égratignures à la figure.

CAMBRAI

CRIME OU SUICIDE

à Villers-Plouich

Lundi matin un jeune homme de 25 ans, le nommé Oubry Augustin, journalier, habitant seul sa maison en cette localité, a été trouvé chez lui mû d'un coup de revolver à la tête. On crot d'abord à un *suicide.*

Le maire envoya le garde-champêtre prévenir le médecin et les gendarmes de Gouzeaucourt qui se rendirent à la maison de Oubry, située près de l'église. *Le docteur Mignot exa*mina le cadavre dont la figure était couverte de sang, et il remarqua au front des traces de coups paraissant avoir été données avec un instrument tranchant. *Le jeune homme* était couché sur le côté droit, mais de la main droite restée ouverte, un revolver déchargé.

Il semble qu'il s'est frappé ou a été frappé au moment de se coucher, car il n'a encore pas quitté son pantalon. On aperçoit de larges taches de sang sur les draps du lit dont les couvertures sont dérangées. Détail particulier : il y a un carreau de cassé à une fenêtre.

Le docteur Mignot paraissant plutôt croire à un crime qu'à un suicide, le gendarme Debergue, commandant la brigade, envoyait aux grèves, télégraphia au parquet de Cambrai. Le juge d'instruction répondit qu'il se rendrait dans l'après-midi à Villers-Plouich avec le docteur Capon, médecin-légiste.

Le parquet est sur les lieux au moment où notre correspondant nous écrit. Nous reparlerons demain de cette affaire.

(NOUVEAUX DÉTAILS)

Notre correspondant nous envoie les détails suivants : qu'il a recueillis sur les lieux mêmes du crime. Il n'y a plus de doute à présumer, c'est bien en face d'un crime qu'on se trouve, et quel crime, un crime commis avec une particulière férocité.

Descente du parquet

Lundi après-midi, vers trois heures, le parquet de Cambrai, représenté par M. le juge d'instruction, assisté de son greffier et accompagné de M. le docteur Capon de la République et de *M. Capon, médecin-légiste,* est arrivé à Villers-Plouich.

Les magistrats se sont immédiatement rendus à la maison de la victime. Au première vue, le médecin-legiste déclara qu'il y avait crime. Le revolver de petit calibre mis par l'assassin dans la main droite du jeune homme pour simuler un suicide, fut examiné ; il contenait deux cartouches et un culot, mais il n'y a ait pas de coup tiré, attendu que la bigueule de sûreté ne trouvait encore dans le barillet, fait que n'avait certainement pas remarqué l'assassin.

On lava la tête de la victime et, après examen, le docteur Mignot remarqua que 26 coups, dont 18 étaient mortels, avaient été donnés avec une force et une brutalité inouïes.

L'instrument du crime a dû être un fort ciseau semblable à ceux dont se servent les menuisiers et les charrons. L'autopsie fut alors pratiquée pour rechercher des traces de balles, mais ce fut en vain.

Le Procureur de la République, le juge d'instruction et son greffier se rendirent dans une chambre de l'estaminet de la Place, et il fut procédé à l'interrogatoire d'une douzaine de personnes, parmi lesquelles un ancien ami de la victime, Tullier Alexandre, qui fut mis en présence du cadavre et interrogé pendant plus d'une demi-heure.

Le parquet quitta Villers-Plouich vers 7 heures. Aucune arrestation ne fut opérée.

HAZEBROUCK

Tombé d'un train à Cassel

Samedi soir, le mécanicien conduisant le train de Dunkerque qui rentre en gare de Cassel à 9 heures 18, est tombé de sa machine, à proximité du pont de Zuytpeene. Voulant graisser un tampon sous le tendur, il s'était imprudemment penché en dehors sans avoir pris, parait-il, la précaution de mettre sa chaîne de sûreté et, en franchissant une coudre, une secousse du train le précipita sur la voie.

Le chauffeur stoppa immédiatement et l'on courut relever le malheureux mécanicien : il portait à la tête une blessure assez profonde et avait la jambe gauche fracturée en deux endroits. On le plaça dans le fourgon et après avoir reçu les premiers soins à Hazebrouck, il fut reconduit à son domicile à Lille. Son état est grave.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Accident mortel à Beaurains

Lundi matin, un déplorable accident est survenu à Beaurains. Un domestique, *Amédée* Létoquart, âgé de 47 ans, au service de M. Delalin, a reçu à la tête un coup de timon qui lui a fracturé le crâne.

Projeté sur la route, l'une des roues de son chariot lui a alors écrasé une main.

On n'a plus relevé qu'un cadavre.

La victime était célibataire.

BETHUNE

Un ouvrier tué dans une carrière

A LENS

Un wagonnet système Decauville, chargé de marne, longeait la carrière de M. Blanchard, sitoure route de la Bassée à Lens, lorsque par suite d'un déraillement, il fut renversé et projeté dans le vide.

Plusieurs ouvriers qui étaient occupés au fond du puits coupant un rocher au moyen d'une, le nommé Bippo yse Dussuchoy, atteint à la tête par une pierre, fut retrouvé ayant le crâne fendu. Il ne tarda pas à expirer.

Ce malheureux laisse sa famille habitée Avion, laisse une veuve et dix enfants.

FINANCES

Paris, le 5 mai 1903.

Le marché restera bien disposé. Notre Rente finit en hausse avec 0 20. Les Fonds Russes Etrangers sont fermes. L'Extérieur monte à 84,05. La Spéculature est en reprise. Les Etablissements du Crédit sont toujours. Le Crédit Foncier accentue son mouvement de reprise à 699

En Banque, l'Obligation Victoria Mines s'échange à 271, les Bicyclettes de la Corrèze à 122. Messageries Françaises de Madagascar à 85. Colonsk secontes se reprise à 53 fr., aussi que l'action Transways Electriques de Corrèze de Paris à 102. 50 et la Laurium Grèce à 87 fr. La Gold Run se tient bien à 16.75. La Kalomb est ferme à 35.20, la Compagnie stéaud, d'un instant à l'autre, une dépêche lui annonçant l'arrivée sur le domaine de l'ingénieur Anderson qui en a pris possession.

La recrudescence d'activité du marché Anglais se répercute surtout dans le groupe des Chemins de Fer et des Charbonnages et, parmi ces derniers, sur la Compagnie d'Exploration et de Développement des Charbonnages du Cap-Breton, dont les actions sont à 148 fr., en attendant mieux.

Nos Chemins sont fermes.

SPECTACLES et CONCERTS

Théâtre-Hippodrome de Roubaix

Jourd'hui débuts des Navarro dans de splendides jeux à la Grecque. *Immense succès des Mazello*, Barnin, Lapys, Rickards et de tous les débuts de samedi.

Mercredi, nouvelle première fête à Roubaix. Fantastique Tour, dans une parodie de la Mouche d'Or.

Jeudi, à 3 heures très précises, matinée enfantine avec le même programme que samedi.

Vendredi, le gala et début de Miss Boulks, premières danseuses de Coke-Walk.

TRIBUNAUX

Conseil de guerre de la 1re région

Audience du 4 mai 1903

Président : M. le Lieutenant-colonel de Cabrières, du 19e régiment de chasseurs. — Ministère public : M. le commandant Letourtre, commissaire du gouvernement.

Dubouiguès Pierre-François, cavalier de 2e classe, 4e cuirassiers, désertion à l'intérieur en temps de paix, deux mois de prison. M. Bauterne.

Perron Victor, soldat de 1re classe d'infanterie, vol au préjudice d'un militaire. Acquitté. M. Bauterne.

Pastarmer Philibert, réservisté de 1892, recrutement de Belfort transmission. Acquitté. M. Bauterne.

Mercourt Louis-Marie, jeune soldat de 1er classe, recrutement de Bétheme, insoumission, *un mois de* prison. M. Mortier.

Bouchard Gaston-Jean, jeune soldat, classe 1898, recrutement de Coniommiers, insoumission. Un jour de prison. M. Mortier.

Jeux du Nord

COMBATS DE COQS

Cysoing. — Rabbissement Delourme. — Grand concours de coqs libert aux amateurs le dimanche 31 mai, jour de la Pentecôte, à 2 heures et demie. 700 fr. au prix. Le mise sera de 25 fr. — Le lendemain, dans le même ordre, 3 marches 50 fr.

La Société Delourme contre M. Léon Allard d'Epinchin ; on bataa 4 paires tous poulets.

Templeuve. — Grand concours de Coqs le dimanch 10 mai. Dès 10 heures, chez Bayard-mont, estaminet du Paraphie. — Mise, 15 fr., payable au sécurement, 10 fr. pour 4 gagnants. *Tirage au sort.* — 4 heures. — Les soussignés recueillent les pare.

— Grand concours de Coqs le dimanche 17 mai 1903, chez Mme veuve Olivier dit Baitheaux. Mise 7 fr. 50. Chaque gagnant aura 20 fr.

LA TEMPÉRATURE

125 — Mercredi 5 Mai — 240

Lever du soleil, 4 h. 35 — Coucher, 7 h. 19.
Lune. Lever à 1 h. 49 s.; coucher à 2 h. 05 s.
10e jour de la lune.

Des averses sont probables. — La température tente à se rapprocher de la normale.

Etat-Civil de Roubaix

Du 5 mai

Naissances. — Auguste Louille, r. de Rubaix 7 — Raymonde Lecierog, r. de Lonze, c. Vandorpe 4 — Berthe Tassart, r. des Longues-Haies 50, c. Roussel 12 — Victor Derville, fonl. Gambetta 38 — Julienne Bouillemere, Chemin Vert — Suzanne Vandenbrigt, r. Blanchemaille — Yvonne Monisart, r. de Denain 20 — Jules Hennebicq, rue de Condé, c. Vromant, maisons Hospel — Gaston Desmoitre, Jullienne Marcan, Henri Amant, rue Blanchemaille — Raymonde Mortier, G-le-Rue, grande Cour Letiehre 30 — Fernand Dubus, rue Alfred Motte 16 — Eugène Vandenberge, r. Vermeersch, 30 — Emile Dufebvre, r. Isabeau 21 — Jeanne Dehaen, r. Repoel 11.

Décès. — Lasiodore Delattre, 44 ans, conc., r. Pelier 104 — Adolphe Rogeon, 71 ans, ch. amb., rue de Guise — Hermanie Catteau, 19 ans, s. p., r. de Barbieux — Chrysolo Bouchart, 20 ans, tisin., r. de Barbieux — Yvonne Fleur, 2 ans, r. de Lille 135 — Théophile Mesn, 32 ans, charr., Louis Rys, 28 ans, tiss., Lutre Plissemeuvert, 3 ans, r. Blanchemaille — Médéaine Destoichin, 7 ans, r. des Arts 120.

Mariage. — Entre : Désiré Wibrow, 27 ans, mécanicien tisseur, r. de Lille 34, et Hélène Ruffiet, 23 ans, s. p., r. Nationale 4.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 5 mai

Naissances. — Dutriez Emile, r. de l'